BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

A.S.B.L

# Maison de la laïcité
## orlanwelz

# LE COURRIER LAÏQUE
# N°123 février 2014

28 février à 19h30
"L'histoire est un sport de combat"
Conférence par Séraphina CUCCU

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

# Drink du nouvel-an 2014

**Le samedi 11 janvier dernier, le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité avait invité ses membres et sympathisants à un moment agréable : le drink de nouvel-an.**

C'est avec joie que nous avons constaté que le nombre de présents fut encore plus important que l'an dernier, ce qui nous encourage dans la poursuite de nos activités.

Ce fut l'occasion, pour le Président Yvan Nicaise de présenter, au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, les traditionnels vœux pour l'année nouvelle mais aussi de rappeler l'indispensable vigilance et engagement pour que notre société reste marquée du sceau de la démocratie et de la solidarité.

Il a aussi rappelé qu'une Maison de la Laïcité est un lieu privilégié pour que les valeurs qui nous sont chères se développent et se partagent. Il a ensuite présenté les activités que notre maison prépare pour les semaines et les mois à venir : conférences-débats, Lundis du Préau, Cinéma des Résistances, art floral, aquarelles, repas à but philanthropique ou non, expositions, …
Chaque « courrier laïque » mensuel se charge d'ailleurs de les détailler.

**Un cadeau inattendu !**

2013 a vu la naissance, sous l'impulsion de la Fédération des Maisons de la laïcité Francophone, de la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité qui a choisi comme logo la feuille du Gingo Biloba.
Les objectifs de cette fédération et le choix de cette feuille comme signe distinctif ont fait l'objet de plusieurs articles dans des courriers laïques de 2013.
Anne-Marie Bacchus, membre assidue de notre maison et de l'atelier d'aquarelles possédant un tel arbre dans son jardin, a réalisé une superbe aquarelle qu'elle nous a offerte.
Nous l'en remercions très chaleureusement : cette aquarelle aura une place de choix dans notre grande salle.

Et c'est en invitant les membres à participer nombreux à nos activités, mais aussi, en les invitant à les faire connaître à leurs amis, voisins et connaissances que ce drink de l'an 2014 s'est clôturé, mais pas les longues conversations échangées dans la convivialité coutumière à nos réunions autour d'un verre de l'amitié.

**Ensemble, nous avons formulé le vœu que, dans nos murs, 2014 soit encore plus vivant que 2013**

**Yvan Nicaise**

# Dans ce numéro


| | |
|---|---|
| Drink du nouvel-an 2014 | p.2 |
| Repas du 2 février : soutenons la 47ème fête de la Jeunesse Laïque du Centre | p.5 |
| Dernière publication de « La pensée et les hommes » | p.6 |
| Gastronomie et chansons ont présidée aux 15 ans de notre maison | p.7 |
| Lundis 3, 10 et 17 février : cours d'italien | p.8 |
| Lundis 10 et 24 février : atelier d'aquarelles | p.9 |
| Jeudis 6 et 20 février : atelier d'art floral | p.9 |
| Jeudi 27 février : ciné-club « La chasse » | p.10 |
| L'exploitation des travailleurs clandestins | p.12 |
| L'immigration en Belgique est d'abord européenne | p.13 |
| Vendredi 28 février : « L'Histoire est un sport de combat » ou l'Histoire pour quoi faire ? Conférence-débats par Séraphina Cuccu | p.15 |
| Lundi du Préau du 17 février : « Egalité- hommes-femmes » et repas | p.16 |
| Etat d'esprit avant la guerre 1914-1918 | p.17 |
| Rejet du « rapport Estrela » au parlement européen | p.19 |
| Menu du repas du 2 février au profit de la 47ème Fête de la Jeunesse Laïque | p.24 |



Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be


## Cotisation 2014

La cotisation annuelle reste fixée à **10 €** par membre.
Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »
Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895
de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
Avec la mention : cotisation 2014
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)
Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
en devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !

# Repas du dimanche 2 février
# Comme chaque année :
# Soutenons la 47ème Fête de la Jeunesse Laïque

Comme les années précédentes, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz organise un repas dont le bénéfice est destiné au financement de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre.
Rappelons que la Fête de la Jeunesse Laïque (FJL) est destinée aux adolescents qui, au sortir de l'enfance et de l'école primaire (où ils étaient inscrits au cours de morale laïque), s'apprêtent à entrer dans l'enseignement secondaire.
Dans la région du Centre, les FJL sont organisées pour la première fois en mai 1967 au théâtre de La Louvière.
Cette fête réunit les adolescents, leur famille, leurs amis et les associations laïques organisatrices. Elle est le lieu d'animations récréatives qui marquent le passage de l'enfance à l'adolescence. Elle met l'accent sur l'esprit de **tolérance,** de **justice** et de **fraternité** que le jeune a acquis au cours de morale et fait appel à son sens critique.
Les FJL sont organisées chaque année au printemps et des centaines d'enfants de la région du centre y participent. En 2014, elle se déroulera le dimanche 1er juin dans la salle du Lycée Technique Provincial Maurice Herlemont (Arts et Métiers) de La Louvière.

**Une étape importante pour les adolescents**

Partout dans le monde et dans tous les groupes humains, le passage de l'enfance à l'adolescence est un moment très important.
Pour de très nombreux jeunes, c'est l'occasion d'organiser une fête familiale et/ou avec des amis.
Mais la laïcité organisée offre aussi la possibilité aux jeunes de participer à une cérémonie bien particulière qui marque le début d'une nouvelle étape.
La cérémonie met en avant les valeurs qui permettent aux hommes et aux femmes de vivre ensemble dans le respect des convictions de chacun.
Elle est collective parce que c'est à travers la prise de conscience de nos différences que nous nous enrichissons et que nous grandissons.
C'est pour ces diverses raisons que nous tenons à célébrer, pour les jeunes mais aussi face à la communauté laïque toute entière, ce passage important qui conduira l'adolescent vers l'adulte de demain.

**Le repas du dimanche 2 février 2014 marque notre contribution financière.**

Comme chaque année, nous organiserons notre traditionnel repas de la chandeleur dont nous verserons le bénéfice du repas au comité organisateur de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre, comité où notre maison est représentée par votre président.

**Réservez dès maintenant.**
**Nous vous attendons nombreux.**

**Yvan Nicaise**

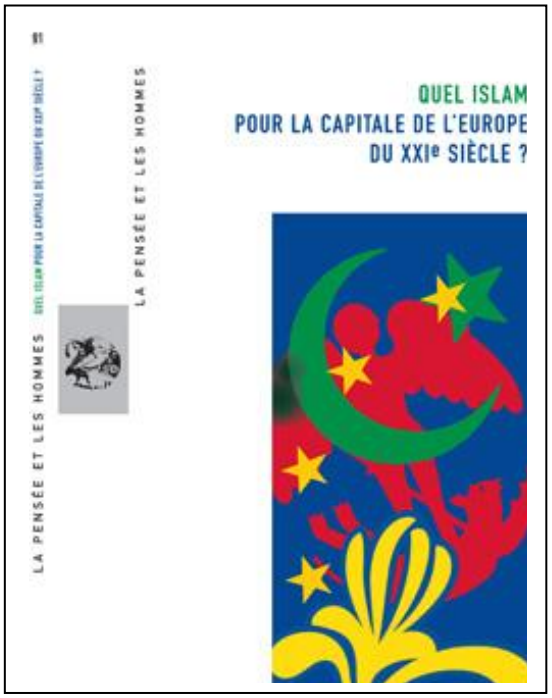


## LA PENSÉE ET LES HOMMES ANNONCE SA DERNIÈRE PUBLICATION

### N° 91 – QUEL ISLAM POUR LA CAPITALE DE L'EUROPE DU XXI$^{E}$ SIÈCLE ?

Face à l'ampleur que prend l'islamisme, idéologie politique totalitaire qui instrumentalise la religion, abusivement considérée comme « englobante », il est urgent de soutenir les démocrates musulmans, en Europe comme en terre d'islam, pour un islam compatible avec les valeurs de la démocratie et l'héritage des Lumières. Le « Mouvement des Citoyens pour la Démocratie Musulmane et l'Islam de la Modernité » est un mouvement européen de solidarité avec les démocrates musulmans, pour libérer la pensée musulmane contemporaine et la « modernité endogène de l'islam », étouffées par l'obscurantisme, le fanatisme et l'inculture des théologiens de la *sharia* et du *jihad*, venus d'ailleurs.

Dans la perspective des élections de 2014, il incombe aux citoyens européens, en accord avec les démocrates musulmans d'ici, de dire aux politiques de divers bords, avec quel islam européen ils entendent vivre en bonne intelligence et dans le respect mutuel.

Cette revue est disponible auprès de leur association :
secretariat@lapenseeetleshommes.be ou
02 640 15 20

# Gastronomie et Chansons ont présidé aux 15 ans d'existence de notre Maison de la Laïcité

**Un tel événement se vit d'abord et se raconte ensuite**

Nous avons fait table « sold out » lors de cette fête et les participants garderont un excellent souvenir d'un dimanche où la convivialité et l'amitié s'étaient donné rendez-vous.

Nous ne reprendrons pas ici le contenu du discours de bienvenue soulignant les temps forts de la vie de notre maison. Un article rédigé pour le numéro de décembre 2013 était suffisamment évocateur.

Nous ne pourrons pas non plus vous faire apprécier le menu qui, entièrement préparé par des membres du comité et des bénévoles, semble avoir comblé les participants.

Impossible aussi de vous faire entendre les

airs d'opéras et d'opérettes que « l'ensemble Florès » nous a « distillé » entre les plats, pas plus que de faire résonner dans notre mensuel les éclats de rire et situations où l'humour était autant chez les artistes que dans la salle !

Alors, contentons-nous de placer quelques photos pour illustrer cette journée, qu'en tant que Président, je qualifierai comme mémorable et encourageante pour la poursuite de nos activités.

**Yvan Nicaise**

Si vous souhaitez obtenir des tirages des photos réalisées lors de nos diverses activités, vous pouvez consulter les fichiers auprès de Paola.
Nous vous les imprimerons volontiers.

## Lundis 3, 10 et 24 février : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz continue à être dispensé dans nos locaux.
Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.
Animés par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, ils se déroulent de 17h00 à 18h30.

## Lundis 10 et 24 février : atelier d'aquarelles

Les participants à l'atelier d'aquarelles continuent de mettre à profit, deux fois par mois, leurs rencontres afin d'améliorer leur technique… et toujours dans la bonne humeur.

Il est toujours possible de rejoindre les participants actuels, car chaque participant travaille à son rythme et en fonction de ses apprentissages.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.
Nous vous invitons à téléphoner préalablement MAIS le nombre de participants par séance peut être étendu car nous n'atteignons pas actuellement 15 personnes, nombre maximum permettant de dispenser conseils et assistance,

**Anne-Marie André**

## Jeudis 6 et 20 février : atelier d'art floral

Après les réalisations de fêtes, c'est la période carnavalesque qui inspirera les participants au sein de l'atelier d'art floral.
Les participants des deux groupes groupe se réunissent de 10h00 à 12 h00 ou de 13h00 à 15h00.
N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance auprès de Paola à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

**Marie-Christine Cuchet**

# Le Cinéma des Résistances

2013-2014
Saison 12

## Jeudi 27 février 2014 à 20 heures

**P.A.F : 4 €**
**(abonnement 5 séances : 16 €)**

**info : 0497/ 46.34.93**

**Voiturage gratuit pour les habitants de Morlanwelz : 064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)**
**La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme de la Province de Hainaut

Exempt de timbre - manifestation culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a 7140 Morlanwelz

# CINÉ-CLUB

## le cinéma des résistances

**Jeudi 27 février 2014, à 20 heures**

## LA CHASSE
**Un film de Thomas Vinterberg**

*Prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 2012*
*Meilleur scénario à l'European Awards 2012*

Après un divorce difficile, Lucas, quarante ans, a trouvé une nouvelle petite amie, un nouveau travail et il s'applique à reconstruire sa relation avec Marcus, son fils adolescent. Mais quelque chose tourne mal. Presque rien. Une remarque en passant. Un mensonge fortuit. Et alors que la neige commence à tomber et que les lumières de Noël s'illuminent, le mensonge se répand comme un virus invisible. La stupeur et la méfiance se propagent et la petite communauté plonge dans l'hystérie collective, obligeant Lucas à se battre pour sauver sa vie et sa dignité.
Sujet délicat auquel s'attaque Thomas Vinterberg. Un homme sans histoire qui se retrouve du jour au lendemain accusé d'abus sexuels sur une jeune fille. Sur ce sujet sensible traitant de pédophilie, le réalisateur nous livre un film fort, puissant et poignant. La méchanceté, l'hypocrisie et la propagation d'une rumeur dans la société, toutes les émotions y passent.
Tout cela se déroule dans cette société scandinave réputée pour son dialogue permanent, son sens inné de la justice et de la démocratie, mais où finalement les démons ancrés en chacun peuvent intervenir à tout moment.
Une maîtrise parfaite du scenario, sans excès, avec une tension à son paroxysme, des plans d'une grande beauté, un acteur, Mads Mikkelsen, remarquable.

**P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)**
une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
**VOITURAGE** gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.
***Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40***

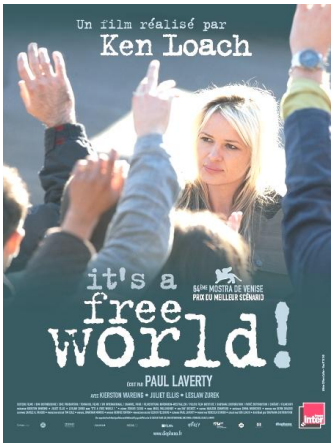


# L'exploitation des immigrés clandestins

L'exploitation économique de la main d'œuvre clandestine est souvent dénoncée en Belgique par le Centre pour l'Egalité des Chances, la Ligue des Droits de l'Homme ou les syndicats (comme certains l'auront remarqué dans l'exposition « Droits syndicaux, droits citoyens » montée à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz en novembre 2009).
D'après le Centre pour l'Egalité des Chances, les candidats à l'exil qui croient trouver l'Eldorado en Belgique et qui sont prêts à se laisser exploiter par des pourvoyeurs de main d'œuvre seraient plus de **cent mille**.

Ces hommes et ces femmes intègrent les milieux de l'économie souterraine en devenant de la main d'œuvre bon marché sur des chantiers de construction, dans des ateliers textiles, dans des entreprises agricoles pour récolter des fruits, dans des bars et des restaurants exotiques.

Il y a ceux à qui on a pris le passeport, qui n'ont pas de contact, qui ne parlent pas la langue et qui sont asservis dans des conditions de travail épouvantables et qui, en plus, vivent dans des logis insalubres. Ça existe en Belgique, oui. Ceux-là se sentent victimes.
Mais d'autres travailleurs clandestins ne se sentent pas nécessairement exploités. Il y a des milliers de personnes qui acceptent de travailler dans des conditions indignes et pour un salaire misérable mais qui les satisfait pleinement puisque étant meilleur que dans leur pays d'origine.
Rares, parmi ces deux catégories, sont ceux néanmoins qui dénonceront ces situations. Ce qui augmente la difficulté de démembrer les filières.

Il est pourtant nécessaire de lutter pour que les droits liés au travail (droits syndicaux, droits de l'homme, égalité des chances) soient garantis pour tous. Non seulement d'un point de vue humanitaire pour que les travailleurs migrants aient une vie décente mais aussi pour protéger nos acquis obtenus au fil du siècle passé.
Il est important de prendre des mesures pour lutter vigoureusement contre l'exploitation des clandestins par les pourvoyeurs de main d'œuvre, les négriers, les marchands de sommeil.

Ce sont ces pensées qui nous avaient guidés en programmant le film de Ken Loach, *It's a free World** au Cinéma des Résistances (saison 2009-2010). Bien

sûr, il y est question de la situation en Angleterre mais soyez certains qu'elle existe pareillement chez nous.
Si nous voulez voir ou revoir ce film, il est disponible pour nos membres ( en DVD) à la Maison de la Laïcité et peut être emprunté.
(Conditions : contacter Paola )

**Mimie Lemoine.**

*Prix du meilleur scénario à la *Mostra de Venise*.

# L'immigration en Belgique est d'abord européenne

**Le 18 décembre 2013, le Centre pour l'Egalité des Chances a publié son rapport statistique et démographique sur les migrations**

Comment la question des migrations est-elle abordée par les Belges ?
Plusieurs études récentes, dont le Baromètre social de la Wallonie 2013, ont confirmé que les perceptions correspondent rarement à la réalité.
A l'occasion de la Journée internationale des migrants, le Centre pour l'Egalité des Chances et de la lutte contre le racisme a publié son rapport statistique et démographique annuel sur les migrations. Des chiffres qui permettent à chacun de nuancer ses positions et d'envisager le fait migratoire autrement que comme un phénomène menaçant.

**Premier rappel chiffré : la migration, ce n'est pas que l'immigration**

L'étude des flux migratoires est souvent appréhendée à travers l'immigration étrangère uniquement. Or, les mouvements migratoires en Belgique sont la résultante des entrées et des sorties du pays, effectuées tant par les citoyens belges que par les étrangers. Il est donc important de mettre ces différentes composantes en perspective afin de ne pas tronquer le phénomène migratoire. Ainsi sur 100 migrations en 2012, il y a eu 59 immigrations/entrées et 41 émigrations/sorties.
Ce chiffre de 100 migrations est évidemment très éloigné de la réalité, puisqu'on a en réalité enregistré plus de 250.000 mouvements migratoires en Belgique en 2012 (immigrations et émigrations des Belges et des étrangers) ! Ce qui nous amène à un autre constat. D'un point de vue général, la Belgique connaît depuis plusieurs décennies une mobilité internationale importante et croissante. « Les chiffres montrent avant tout que les mouvements migratoires, dans leur

ensemble, sont en augmentation en Belgique comme dans le reste du monde », explique Patrick Charlier, directeur adjoint du Centre.
« Ceci nous rappelle aussi que la migration est une des composantes incontournables de la démographie d'un pays, à côté de la natalité et de la mortalité. Or on ne l'aborde encore trop souvent que sous ses dimensions économique, sociale et surtout politique. »

**Deuxième constat : Il est faux que l'immigration serait majoritairement (nord-) africaine ou asiatique**

Autre fantasme que les chiffres rectifient illico.
Elle est en réalité d'abord intra-européenne (donc couverte par le droit de libre-circulation) ; et quand elle provient des pays-tiers, elle est de plus en plus diversifiée. L'examen des tendances migratoires au cours de ces vingt dernières années indique que la plus grande part de l'immigration est principalement le fait de ressortissants de l'UE.
Ainsi en 2011, sur les 138.071 immigrations d'étrangers, 78.473 immigrations correspondaient à des entrées de ressortissants de l'UE-27, soit 56,8%, ce qui représente une augmentation de 6% par rapport à l'année 2010. Ces immigrants citoyens de l'UE proviennent essentiellement des anciens pays membres de l'Union européenne à 15 (47.996, soit 34,8% du total des entrées). La part des ressortissants des nouveaux États membres entrés dans l'Union en 2004 et en 2007 a cependant – et logiquement – plus que doublé, passant de 10 % à 22% entre 2004 et 2011. 2012 confirme la tendance avec 78.480 immigrations intracommunautaires (soit 63% des immigrations, dont 38% de ressortissants des nouveaux États membres).

**Troisème constat : Nationalité et origine : deux réalités différentes**

Parmi les 11 millions d'habitants que compte la Belgique, certains sont Belges, d'autres étrangers. D'autres encore sont des étrangers devenus belges. La nationalité que nous avons a un impact déterminant sur notre quotidien. En effet, selon notre nationalité, nous pouvons circuler plus ou moins facilement hors de Belgique, y accéder au marché du travail plus ou moins aisément, y vivre notre vie de famille plus ou moins librement, participer plus ou moins largement à la vie politique, etc.

En Belgique, près d'un cinquième de la population, soit environ 2 millions d'habitants, avait une nationalité étrangère à la naissance. Certains d'entre eux sont nés à l'étranger, d'autres (plus d'un quart) sont nés en Belgique. De ces 2

millions d'habitants, plus d'un million ont aujourd'hui gardé leur nationalité étrangère tandis que pratiquement 900.000 sont devenus belges.
Mais la nationalité occulte l'histoire migratoire, et donc l'origine. Parmi les Belges, certains sont des 'primo-arrivants' sur le territoire, parce qu'ils sont nés à l'étranger de parents Belges émigrés. D'autres ont une histoire migratoire familiale plus ou moins récente parce qu'ils sont nés de parents ou de grands-parents migrants.
En résumé, sur base de la nationalité, la Belgique compte aujourd'hui 1 habitant étranger sur 10. Sur base de la nationalité à la naissance, près d'1 habitant sur 5 est d'origine étrangère. Et si l'on recherche la nationalité à la naissance des grands-parents des 11 millions d'habitants que compte le pays, c'est alors environ un quart de la population qui s'avère être d'origine étrangère !

Source : Extrait du rapport de l'Egalité des Chances – Décembre 2013

## Vendredi 28 février à 19h30 : Conférence-débats « L'Histoire est un sport de combat » ou l'Histoire pour quoi faire ? par Séraphina Cuccu

Journées du patrimoine, expositions, musées, publications, commémorations multiples et diverses, films, tourisme intelligent, … L'Histoire est partout présente et attire un public important. Elle répond manifestement à un besoin, à une « demande » sociale pour reprendre un terme à la mode.
Parallèlement, il n'est pas rare d'entendre des critiques qui insistent sur son inutilité (l'Histoire à quoi ça sert ?) et vont même jusqu'à préconiser la suppression de l'Histoire dans le cursus scolaire. Il semble donc légitime de s'interroger sur l'Histoire et les Historiens, sur sa fonction sociale, ses discours, ses convenus, ses supports (médias, internet, livres, …), sur sa « transmission » utile ( ?) ou nécessaire.
L'Histoire se veut une discipline scientifique, donc formatrice et émancipatrice. C'est la science des temporalités, du changement et des différences. Mais cette science peut se pratiquer dans des perspectives diamétralement opposées lorsqu'elle se met au service d'un « maître », groupe, nation, Etat, régime, … ou qu'elle se pose en vecteur d'intelligibilité du monde et de ses sociétés si l'on met l'accent sur sa dimension critique.
Dans une démocratie, l'Histoire participe à la formation de citoyens « cultivés » peut-être mais, surtout, elle aide ou devrait aider à former des citoyens

« éclairés » c'est-à-dire autonomes, libres et lucides dans l'exercice de leur citoyenneté.

**Mieux connaître la conférencière**

Arrivée en Belgique en juin 1956, dans le Centre (les Fonds de La Hestre !), à l'âge de 4 ans ½, Seraphina Cuccu a fait toute sa scolarité primaire dans des écoles communales. En secondaire, elle a suivi les cours du lycée Warocqué de 1964 à 1970 (en section latine puis gréco-latine). Elle a poursuivi ses études à l'U.L.B. où elle a obtenu en 1974 une licence en Histoire médiévale et l'agrégation en Enseignement secondaire supérieur auquel elle se destinait.

*Au niveau professionnel :*

De 1975 à 2013, elle a enseigné l'Histoire et les sciences sociales et a assumé la fonction de Maître de stage en Histoire pour l'ULB sous la conduite de Anne Morelli, de 2003 à 2013.

## Lundi 17 février : « Les lundis du Préau » présente « Egalité hommes – femmes ?»

La lutte des femmes pour être l'égale des hommes, notamment sur le plan salarial, fut un des temps forts du siècle dernier.

Herstal en Belgique, à Dagenham dans la banlieue de Londres, des centaines de femmes ouvrières, se sont rendu compte qu'elles gagnaient beaucoup moins que les hommes pour le même travail.

Nous nous appuierons sur une comédie assez légère et haletante pour illustrer leurs combats.

**Animation et goûter : 3 €**

## Mais aussi... à 12h30 : Participez à notre repas mensuel

**ATTENTION : Nous vous espérons nombreux à ce repas car, en fonction des travaux d'aménagement de la cuisine, il est probable qu'aucun repas ne pourra être organisé en mars et avril.**

**MENU**

***

**Poulet à la crème, estragon et raisins**
**Salade de saison**
**Riz**

***

**Dessert**

***

**Café**

***

**12 €**

**Réservation jusqu'au mercredi 15 janvier - Téléphone : 064/442326**

## Yvan Nicaise

## ETAT D'ESPRIT AVANT LA GUERRE 1914-1918

Il nous est difficile de nous projeter dans les années qui précèdent la guerre 1914-1918.

Après avoir lu l'un des volumineux ouvrages rédigés en 1921 par Joseph Cuvelier, Archiviste Général du Royaume, j'ai résumé, sans interprétation ni jugement personnel, l'état des esprits tels que son auteur les analysait dans la période qui précéda « la guerre mondiale », celui-ci n'imagina pas qu'elle serait suivie, quelques dizaines d'années après de la « deuxième guerre mondiale ».

### En Belgique avant 1914

Au début du XXème siècle, la Belgique, mais aussi les pays européens, ne croyaient plus à la guerre. Depuis trois quarts de siècle, le pays avait connu les bienfaits d'une paix ininterrompue.
Ceux qui avait vu les soldats de la première république et de Napoléon étaient de plus en plus rares et les témoins de la révolution de 1830 étaient presque tous allés rejoindre les derniers héros des journées de septembre.

Il y avait bien eu une petite alerte en 1870 lors de la guerre franco-prussienne mais le peuple belge n'en fut pas ébranlé.
Dans l'organisation de la société, tous les intérêts de la civilisation étaient, croyait –on, tellement solidaires que l'on ne pouvait guère toucher à l'un d'eux sans ébranler en même temps tous les autres.

Notre pays accordait aussi peu d'intérêt à la guerre russo-japonaise et aux divers conflits balkaniques. La Belgique faisait totalement confiance au caractère sacro-saint des traités.
Les diplomates et les militaires étaient là pour veiller.
Pourtant quelques personnalités plus éclairées, notamment le Baron de Broqueville, en faisant voter le service général, prédisaient que notre neutralité serait violée et qu'elle le serait par l'Allemagne.
Ce n'était pas l'avis de tout le monde car l'Allemagne jouissait d'un crédit considérable, plus particulièrement auprès des Flamands conservateurs et de l'immense majorité du parti catholique en Belgique qui manifestait pour l'Allemagne une grande admiration, ce peuple au caractère sérieux, discipliné, travailleur, respectueux de l'autorité.
Ceux –ci aimaient opposer le sentiment profondément religieux du peuple allemand au prétendu athéisme de la France et des nombreux gouvernements issus de la république.
Soulignons aussi que le monde scientifique, sans distinction de race et d'opinion politique, se sentait attiré par l'Allemagne et les quatre universités du pays expédiaient de nombreux boursiers en Allemagne.
Précisons aussi que dans le domaine social, l'Empire allemand avait adopté depuis longtemps l'impôt progressif sur le revenu et la diminution de l'impôt d'après le nombre d'enfants.
De plus, sur le plan économique, l'Allemagne était un de nos meilleurs clients et nous achetait plus qu'elle ne nous vendait.
Mais si un courant germanophone existait, un groupe de Belges composé majoritairement de libéraux et de socialistes manifestait parallèlement son amour pour la France dont les institutions étaient marquées des principes inscrits dans notre constitution.

**En Allemagne avant 1914**

Alors que la Belgique « était tout à la paix », l'Allemagne se préparait à la guerre dont notre pays devait fatalement être la première victime.

L'Allemagne s'attribuait toutes les vertus de l'esprit et du cœur.

Des penseurs illustres, des professeurs célèbres, des hommes d'Etat, affirment, comme le professeur Giesebrech , que « la domination appartient à l'Allemagne parce qu'elle est une nation d'élite, une race noble et qu'il lui convient par conséquent d'agir sur ses voisins comme il est du droit et du devoir de tout homme doué de plus d'esprit et de force d'agir sur les individus moins doués qui l'entourent ».
L'Empereur Guillaume déclarait déjà, en 1910 : « Le peuple allemand sera le bloc de granit sur lequel Notre Seigneur pourra élever et achever la civilisation du monde ».
C'est donc dans cette conception de l'homme supérieur, quasi porteur d'un message divin, que le peuple allemand est éduqué et préparé à civiliser le monde et à être des « missionnaires du progrès humain » (dixit l'Empereur Guillaume le 23 mars 2015).

**Commentaires…**

Aucun, si ce n'est que l'histoire nous montre que, malheureusement, il nous faut bien constater qu'autant en Europe que dans d'autres parties du monde, les cent années qui nous séparent de 2014 n'ont pas connu l'élimination de la guerre, que la volonté de domination d'un peuple, d'une nation, d'une ethnie, d'une religion sur « l'autre » continue à semer la haine et la mort.
Il faut donc autant veiller au devoir de mémoire pour les générations actuelles et futures que continuer à s'engager, chacun dans sa sphère d'influence, à la défense et à la promotion de nos idéaux de paix et de solidarité.

**Utopie, rêverie ?**

Riccardo Petrella, dans son ouvrage « Désir d'humanité : le droit de rêver » écrit : « Personne n'empêchera les êtres humains de « rêver » un monde meilleur, même si les « rêveurs » savent que la construction d'un monde meilleur ne sera jamais définitive et qu'il y aura toujours un mieux possible au-delà des confins atteints à un moment donné dans un lieu donné. Le rêve est vie. Il est aussi indispensable à la vie que l'eau, l'air, l'amour. Selon le poète Aragon : « *L'homme qui a des rêves ne meure pas* ».

**Yvan Nicaise**

# Rejet du rapport Estrela au parlement européen
# Un frein aux Droits de la femme

**Alors que, le 26 novembre 2013, « le rapport Estrela sur la santé et les droits sexuels et génétiques » était adopté à la Commission des Droits de la femme et de l'égalité des genre ( FEMM) du parlement européen ; le 10 décembre dernier, le parlement européen l'a rejeté par sept voix de différence.**

Porté par l'eurodéputée portugaise Edith Estrela, ce rapport visait à reconnaître le droit à la contraception, à l'avortement et abordait des questions sensibles comme la procréation médicalement assistée ou l'éducation sexuelle.Une résolution alternative, portée par les partis conservateurs, a été mise au vote.
Elle proposait que la rédaction et l'application des politiques sur la santé et les droits sexuels et génésiques ainsi que sur l'éducation sexuelle dans les écoles relève « de la compétence des Etats membres ».
Cette résolution alternative a été adoptée par 334 voix contre 327, avec 35 abstentions.

**Un rapport très progressiste rejeté à quelques voix près**

L'on pouvait espérer que les pressions des milieux conservateurs, religieux soutenus par la droite et l'extrême droite, pressions exercées depuis le dépôt de ce rapport, n'auraient pas conduit le parlement européen à s'écarter de la position de la commission des Droits de la femme et de l'égalité des chances.
Soulignons néanmoins que le résultat du vote au sein de la commission était très serré : 19 en faveur, 14 contre.
Les milieux conservateurs avaient obtenu plusieurs amendements qu'ils considéraient néanmoins comme insuffisants s'appuyant notamment sur l'argument que les parents savent mieux que les « experts » de l'OMS ce qui est bon pour leurs enfants.
Ils rejetaient les lignes directrices de l'OMS qui déclare que "selon les experts, l'éducation sexuelle devrait commencer dès la naissance ».

Dans le numéro « Espace de libertés » de janvier 2004 du Centre d'Action Laïque, Julie Pernet résume les questions sur lesquelles le rapport se penchait :

- ✓ L'avortement, en recommandant sa législation au sein des Etats membres de l'UE pour toutes les femmes, y compris les non-résidentes ;

- ✓ L'objection de conscience, en pointant les conséquences médicales et sanitaires désastreuses d'un recours abusif et collectif à ce droit et en incitant les Etats membres à en réguler l'exercice ;
- ✓ L'éducation à la sexualité, en proposant aux Etats membres de la rendre obligatoire à l'école et exhaustive, c'est-à-dire également axée sur la lutte contre les stéréotypes liés aux femmes et aux personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres).

Le rapport s'attaquait également à la prévention et au traitement des infections sexuellement transmissibles, à la violence liée aux droits sexuels et reproductifs, à la pornographie et l'hypersexualisation des jeunes filles et à l' EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) dans l'aide européenne au développement.
Le rejet du « rapport Estrela » est donc un frein à l'évolution d'une conception plus large des Droits de l'Homme, plus conforme à nos espoirs en une Europe tolérante mais respectueuse des choix éthiques de chacun.

**De nombreux sites et blog sur internet sont exemplatifs.**
Voici ce que l'on peut lire sur le site « Le salon Beige » un blog quotidien tenu par des laïcs catholiques ( surtout ne pas confondre avec nous, les laïques) :

**Victoire ! Le rapport Estrela rejeté au Parlement européen !**

*Les députés européens ont rejeté aujourd'hui le rapport Estrela sur la "santé et les droits reproductifs et génésiques". Ils ont voté pour la proposition alternative du Parti populaire européen (PPE, droite), par 334 voix pour et 327 voix contre. Celle-ci renvoie le sujet à la compétence des Etats membres, mettant en valeur le principe de subsidiarité bafoué par le rapport.*
*Furieuse de voir sa promotion de la culture de mort ainsi repoussée, Edith Estrela a qualifié le vote d'"obscurantisme et d'action hypocrite qui nie les droits des femmes".*
*Et d'ajouter :*
*Une victoire des citoyens qui se sont mobilisés partout en Europe contre l'influence des lobbies féministes et homosexualistes. Rappelons que le rapport d'Edite Estrela impliquait la reconnaissance d'un supposé "droit à l'avortement", la restriction du droit à l'objection de conscience pour les professionnels de la santé, la PMA pour tous, ainsi qu'une éducation sexuelle promouvant la « masturbation des enfants et l'image des homosexuels et transsexuels ».*

**Quelques extraits des commentaires postés sur le site « Le Salon Beige ».**

*« Son groupe obscurantiste a perdu....*
*Merci Saint Michel et Saint Benoît (Patron de l'Europe et très puissant contre le diable...) ».*

*« Victoire ?...*
*Vous allez un peu vite car près de la moitié de ces "élus" sont quand même bons à enfermer. Il s'en est fallu de peu... »*
*« Ils sont fourbes, sournois, mesquins, rien ne les arrête sinon un arrêt définitif qui se profile. Et dire que les femmes en politique étaient sensées apporter plus de moralité et de cœur ! La plupart détestent les femmes, la maternité, les enfants, la vie. Elles sont aussi diaboliques que certains de leurs confrères. " La perversion de ce qu'il y a de meilleur est ce qu'il y a de pire "*
*Alléluia , Quel soulagement ! Merci mon Dieu ! Merci la Toute Pure ! »*

Et une dernière pour la route :
*« Saint Micheeeeeeeeeeeel ! Montjoiiiiiiiiie !En avant ! Pourfends les de ton épée et ne leur accorde plus jamais aucun répit même au fin fond de l'enfer ! Montjoiiiiiiiiiiiiie ».*

**Ce ne sont que des déclarations de minoritaires…**

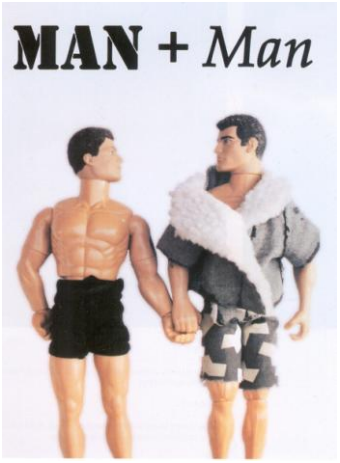


Nous pouvons toujours considérer qu'il s'agit de déclarations de quelques fanatiques dont l'influence est très faible sur les orientations de la société.
Mais on ne peut en dire autant des milliers de manifestants qui, en France, se sont battus contre le mariage pour tous, contre l'IVG ainsi que les restrictions sévères à l'avortement que vient de décider le gouvernement espagnol, ne le permettant seulement que dans les cas de viols ou lorsque la grossesse représente un risque important pour la santé de la mère ou du fœtus.

Il faut être conscient que les mouvements ultraconservateurs et les lobbies religieux ne sont pas prêts à abandonner la voie qu'ils se sont tracée.
En Europe, d'autres domaines nous interpellent également : les risques d'interdit sur les recherches sur les cellules souches, la naissance de partis islamistes mettant en cause notre attachement à nos principes d'égalité homme-femme ou revendiquant la place du religieux dans la sphère publique, …

**Rien n‘est jamais acquis**

Aucune loi n’a un caractère définitif.
D’autres, avant nous, se sont battus pour obtenir des droits égaux dans de nombreux domaines : droit de vote, égalité salariale homme-femme, éducation pour tous, enseignement obligatoire, droit d’exercer tout métier, sans distinction de sexe, droit aux indemnités de chômage, droit à la pension,…
Ces droits, conquis par des années de luttes, ne peuvent être remis en cause pour des raisons idéologiques, religieuses ou économiques.
Nous ne sommes pas pour autant inconscients des difficultés que traverse notre société, mais cela ne justifie pas que nous devions abandonner notre idéal de solidarité et de liberté.

Les objectifs du rapport Estrela n’ont rien à voir avec les difficultés économiques actuelles et ne les influencent nullement.
Par contre, les situations de précarité croissantes en période de crise ou la résurgence des maladies sexuellement transmissibles méritaient la mise en place de cadres sociaux et juridiques sur le plan européen et même au-delà.
Si nous avons conquis des droits, nous avons aussi et surtout le devoir de les défendre, de les garantir et de les améliorer.
Nos valeurs se renforceront si nous les défendons mais surtout si nous les propageons.
Pour cela, nous devons en débattre sur le plan politique mais aussi dans nos
Maisons de la Laïcité, non pas sous une forme laïque d’évangélisation – nous n’avons pas à convertir à une quelconque doctrine - mais par des rencontres de réflexion, de compréhension des réalités actuelles et de l’échange des vécus.
Ce sont les objectifs de nos conférences, malheureusement trop peu fréquentées, malgré la qualité des conférenciers et des sujets abordés.

Ne voyez dans ces propos aucune position moralisatrice, mais c’est dans le dialogue, le contact et les échanges que se forment et se renforcent les convictions.
Les communautés religieuses où se rencontrent jeunes, adultes et seniors l’ont bien compris.
C’est une des raisons de la force du retour du religieux que nous ne pouvons pas feindre d’ignorer.

**Yvan Nicaise**

**Repas du dimanche 2 février**
**Comme chaque année :**
**Soutenons la 47ème Fête de la Jeunesse Laïque**

## Menu

***APÉRITIF - MAISON (OFFERT)***
***-o-o-o-***
***Soupe de tomates confites***
***-o-o-o-***
***Roti de porc aux condiments***
***Salsifis***
***Pom Toupies***

***-o-o-o-***
***Assiette française***
***-O-O-O-***

***CRÊPE DE LA CHANDELEUR***

**Participation : 20 € (- de 12 ans : 10 €)**
**Réservation au 064/442326 (Paola)**
**Confirmation par virement**
**au compte BE76 0682 1971 1895**
**ou paiement au secrétariat (Paola)**
**Date limite : Mardi 28 janvier**

**LE COURRIER LAÏQUE**
**Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise**
**Couverture : Bertrand Aquila**